

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
1 73 77

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 JUILLET 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME DANIELE BRUNET**

OBJET : Soutien à l'association addiction Méditerranée, dans le cadre de l'accompagnement éducatif pour l'insertion sociale, culturelle et professionnelle.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La demande présentée dans ce rapport par l'association addiction Méditerranée relève de la politique obligatoire d'insertion mise en œuvre par le Département et s'inscrit dans le programme départemental d'insertion (PDI) en vigueur.

Il s'agit du renouvellement d'une action d'accompagnement social concernant l'accueil et l'accompagnement de 40 bénéficiaires du RSA (BRSA) de la commune de Marseille nécessitant une prise en charge en addictologie.

Ce lieu d'accueil spécifique mobilise l'ensemble de ses ressources internes et externes pour accompagner un public avec de grandes difficultés de santé, en souffrance psychologique et très marginalisé au regard du logement (25 % des personnes ont une élection de domicile au sein de la structure).

L'action, réalisée par une équipe pluridisciplinaire, s'articule autour de deux axes :

- l'accompagnement individualisé des BRSA en lien avec un projet de soin et complété par des ateliers (cuisine/ nutrition, bien-être etc.) ;
- l'appui technique auprès des professionnels du dispositif RSA, animé par un psychologue et une assistante sociale par des réunions d'échanges de pratiques mais aussi de formations.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action couvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019 :

- 43 BRSA ont été accompagnés dont 10 nouvelles intégrations ;
- 11 BRSA sont sortis du dispositif RSA dont 2 accès à l'emploi et 1 obtention d'allocation adulte handicapé (AAH).

En termes d'appui technique, cinq séances d'échanges de pratiques ont été réalisées.

Bilan intermédiaire de l'action couvrant la période du 01/07/2019 au 31/01/2020 :

- 36 BRSA ont été accompagnés ;
- 2 BRSA sont sortis du dispositif RSA dont 1 accès à l'emploi.

En termes d'appui technique, trois séances d'échanges de pratiques ont été réalisées.

En conséquence les résultats de l'action sont satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/07/2020 au 30/06/2021 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent, soit l'accueil et l'accompagnement de 40 BRSA, pour un montant de 28 074 €, décrit en détail dans le tableau annexé. L'augmentation du financement de l'action (78 €) est liée à la revalorisation des indices de rémunération des personnels affectés à l'action.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL